

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

Editorial de juillet 2021

Chères lectrices, chers lecteurs

En 2020, 667 personnes ont quitté la Suisse avec une aide au retour. C'est 50 % de moins que l'année précédente. Ce chiffre a diminué pour une raison bien connue : la pandémie de COVID-19 !

Avec la propagation de l'épidémie, le Conseil fédéral a qualifié lors de sa séance du 16 mars 2020 la situation de « situation extraordinaire » au sens de la loi sur les épidémies et a arrêté des mesures contre le coronavirus. Le télétravail est ordonné, tous les magasins, excepté les commerces d'alimentation, les restaurants, les bars, les écoles ont été fermés et les entrées en Suisse ont commencé à être limitées.

Dès le 27 mars 2020, le SEM a constamment informé les cantons des effets du COVID-19 sur la situation du trafic aérien. La hausse des infections au coronavirus a d'abord empêché puis limité les vols, et poussé différents pays à imposer des restrictions d'entrée sur leur territoire. De nombreuses compagnies aériennes ont immobilisé une grande partie de leur flotte et réduit nombreuses liaisons aériennes. Les cantons et les centres fédéraux d'asile ont clairement ressenti les conséquences pour les retours volontaires ainsi que les exécutions de renvois.

Malheureusement, à l'heure actuelle, nous sommes toujours confrontés à des développements incertains en ce qui concerne la pandémie de coronavirus. Notre travail continuera certainement à en être affecté au cours de cette année encore. Cependant, peu importe comment la situation évoluera : la préparation du retour des migrants a été un défi particulier pour les conseillers en vue de retour, pour le SEM et pour l'OIM, mais nous avons été capables, comme vous allez le découvrir en lisant cette newsletter consacrée à l'impact du COVID-19 en lien avec le retour, de nous adapter dans ce monde bouleversé depuis plus d'un an par la crise sanitaire planétaire.

Cette édition démarre avec un article du SEM sur les contraintes, entraves et conséquences de la pandémie de COVID-19 dans le domaine du retour, suivi d'un article du médecin de l'OIM en charge de l'évaluation des cas médicaux dans le cadre du programme SIM. Puis nous vous présenterons les expériences de cinq conseillers en vue du retour face aux défis totalement inédits que la pandémie de coronavirus avec le confinement, le télétravail, les restrictions de voyage et toutes les autres circonstances extraordinaires ont contraint à une adaptation hors du commun. Enfin, dans la rubrique consacrée aux récits de retour au pays, ce sera au tour de l'OIM en Gambie et de l'OIM en Colombie de nous décrire les défis particuliers auxquels ils ont fait face et comment ils y ont répondu.

En espérant avoir suscité votre intérêt, nous vous souhaitons une très bonne lecture.

Délie Baumgartner, Section Bases du retour et aide au retour

Contenu

1. Thème principal

- Conséquences de la pandémie de COVID-19 dans le domaine du retour
- Évaluation des cas médicaux dans le cadre du programme SIM

2. Conseil en vue du retour

- Adapter l'action de CVR en situation de crise
- Confinement, réflexion d'une CVR
- Une année de pandémie : le conseil en vue du retour redéfini par les CFA
- Echo d'Argovie : les retours face à la pandémie
- Le conseil en vue du retour au temps du coronavirus : une situation extraordinaire et une chance

3. Pays d'origine

- L'impact du COVID-19 sur la Gambie et sur notre travail en tant que bureau de l'OIM
- Retour et réintégration en Colombie en temps de COVID-19

4. What's new ?



Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

1. Thème principal

Conséquences de la pandémie de COVID-19 dans le domaine du retour

Philippe Feliser, SEM

La pandémie de COVID-19 est lourde de conséquences dans le domaine du retour. Les départs et en particulier les rapatriements ont été et sont encore très limités. Le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) n'a cependant jamais suspendu l'exécution des renvois.

Durant le pic de la pandémie, entre mars et mai 2020, 614 départs par la voie aérienne (départs autonomes et rapatriements) ont dû être annulés. Durant ce même trimestre, 452 départs ont pu avoir lieu (contre 1572 de mars à mai 2019). Les départs ont donc connu une baisse de 70 % par rapport à la même période de l'année précédente. Au vu de la difficulté à organiser des départs volontaires dans le contexte de la fermeture des frontières et de la suspension générale des vols de ligne liées à la pandémie, le SEM a examiné la possibilité de mettre sur pied des vols spéciaux pour les personnes qui rentrent volontairement au pays. Durant cette période, grâce à une planification méticuleuse et à une étroite collaboration avec les autorités cantonales et étrangères, il est ainsi parvenu à organiser un vol spécial vers la Géorgie et un autre vers l'Albanie et la Moldavie. Jusqu'à la fin de l'année, trois autres vols ont rallié la Géorgie.

Les démarches dans le domaine de l'identification et de l'obtention de documents de voyage se sont elles aussi heurtées à des entraves extraordinaires. Toutes les auditions et les rencontres prévues avec les autorités partenaires des pays d'origine ont dû être annulées et de nombreuses ambassades avaient fermé – partiellement ou complètement – leurs sections consulaires compétentes dans le domaine du retour.

Bien que très variable d'un pays à l'autre, la situation s'est nettement améliorée au cours du second semestre 2020. À partir du mois de juillet, les départs vers de nombreux pays d'origine africains ont en effet été à nouveau possibles. Les transferts

Dublin ont eux aussi été à nouveau praticables vers la quasi-totalité des États Dublin, bien que bon nombre de ces derniers adaptent en permanence leurs conditions d'entrée à la situation du moment. En revanche, aucun départ n'était envisageable jusqu'à la fin de l'année vers l'Algérie ou le Sri Lanka, par exemple. Dans le domaine de l'identification et de l'obtention de documents de voyages, la situation s'est améliorée pour la plupart des pays d'origine dans la mesure où les consulats et les ambassades ont repris l'essentiel de leurs activités. Dans ce contexte, on a enregistré quelque 300 départs mensuels par avion entre juillet et décembre 2020, ce qui représente tout de même un recul de 35 % par rapport à l'année précédente.

En raison des contraintes dues aux circonstances, l'organisation des départs s'est toutefois révélée beaucoup plus compliquée qu'en temps normal. Les défis liés aux rapatriements sous escorte ont été particulièrement nombreux, notamment en raison de la limitation des contingents des compagnies aériennes, de la rareté des correspondances aériennes pour le retour des accompagnants ou des règles de quarantaine des pays d'origine ou de transit. Le taux d'annulation est resté élevé du fait des nombreuses modifications des plans de vol apportées à court terme, ce qui a engendré un important surcroît de travail pour le SEM et pour les cantons.

La situation en 2021 est similaire à celle du second semestre 2020. On ne peut toujours pas parler de normalisation dans le domaine du retour et les conditions restent changeantes, mais les départs et les rapatriements sont globalement à nouveau possibles vers la plupart des pays d'origine. Ils peuvent même à nouveau être organisés vers le Sri Lanka depuis la mi-mars 2021, bien qu'il faille obtenir pour chaque personne une autorisation individuelle d'entrée auprès des autorités sri-lankaises. Au cours des prochains mois, la Division Retour du SEM continuera d'examiner et d'utiliser tous les moyens d'organiser des départs.

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

Évaluation des cas médicaux dans le cadre du programme SIM

Dr. Tamara Berberovic, OIM Serbie

Pour pouvoir traiter de manière rapide, efficace et standardisée, les cas médicaux dans le cadre du programme SIM: swissREPAT-OIM-Movements, l'OIM Bern s'est adjoint les services du Dr. Tamara BERBEROVIC, de l'unité Migration Health Division (MHD) de l'OIM Belgrade, depuis le 1er avril 2021. Celle-ci a dorénavant la charge de l'évaluation médicale et la détermination de l'aptitude à voyager, pour tous les cas traités par l'OIM Bern.



La Dr. Berberovic, diplômée en 1991, a plus de 20 ans d'expérience dans le domaine santé et migration. Elle est responsable du projet santé globale à l'OIM Serbie et médecin désigné pour les réinstallations au Canada, en Australie, en Nouvelle-Zélande, aux États-Unis et en Belgique. Elle a participé aux programmes américains de réinstallation en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Kenya, en Tanzanie, en Thaïlande et en Indonésie. Elle est

actuellement coordinatrice médicale du projet de relocalisation de la Grèce vers l'UE. Elle est le point focal régional MHD Retour Volontaire pour l'Europe et l'Asie centrale.

2. Conseil en vue du retour

Adapter l'action de CVR en situation de crise *Elena Fieni, CVR Genève*

Au courant de l'année 2020, le nouveau coronavirus 19 s'est répandu en quelques semaines sur les cinq continents en bouleversant notre quotidien, notre manière de travailler et surtout d'intervenir auprès de nos bénéficiaires. L'action de notre CVR n'a pas manqué d'être impactée par ces changements et fort probablement elle continuera de l'être sur le moyen-long terme.

Au niveau professionnel, le télétravail s'est imposé soudainement et a obligé l'équipe du Service d'aide au retour (SAR) de la Croix-Rouge genevoise (CRG) à adapter sa manière d'être présente auprès des bénéficiaires afin d'assurer le suivi de leurs dossiers, de répondre à leurs questions et soulager leurs appréhensions et préoccupations.

L'agilité institutionnelle a permis d'équiper rapidement les collaborateurs du service des outils nécessaires pour intégrer le télétravail, ce qui a certainement facilité le passage de ce cap et a contribué à la poursuite de nos activités malgré la pandémie.

De même, la capacité à se familiariser avec une nouvelle forme de travailler et à s'adapter à un contexte en évolution constante ainsi que la flexibilité et la persévérance dont les membres de l'équipe ont fait preuve pour mener à bien leur mission ont sans doute été déterminants pour relever ce défi et parvenir à poursuivre notre activité de conseil.

Au niveau opérationnel, à partir de la mi-mars et jusqu'au mois de juillet 2020, en raison des restrictions appliquées par plusieurs pays du monde et des suspensions temporaires d'une grande majorité des liaisons aériennes, l'organisation des retours (vols) à proprement parler a quasiment été totalement suspendue. Concrètement, plusieurs

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

personnes pour lesquelles un vol était prévu en mars 2020 se sont donc retrouvées bloquées sur le territoire suisse. Grâce à la réactivité des conseillères et à la bonne collaboration avec les représentations étrangères en Suisse, ainsi qu'avec l'OIM et le SEM, quelques bénéficiaires ont néanmoins pu repartir sur des vols de rapatriement.

Durant cette période, les conseillères ont suivi téléphoniquement les situations des personnes pour lesquelles un dossier était déjà en cours avant le début du confinement et sont restées en contact avec les bénéficiaires pour lesquels un premier RV était prévu. Le secrétariat du SAR a aussi gardé une ligne téléphonique ouverte pour récolter et inscrire les demandes des personnes qui souhaitaient rentrer au pays. Cela a permis au service de mieux planifier la reprise dès que la situation s'est apaisée et le service a pu reprendre les entretiens de conseil en présentiel.

Durant la période de confinement, ce suivi téléphonique a permis d'informer les bénéficiaires du SAR sur l'évolution de la situation, sur les mesures à prendre en lien avec le Coronavirus, de les écouter et reconforter et, si nécessaire, de les orienter vers les services d'accueil d'urgence actifs sur le territoire genevois.

Depuis plusieurs années déjà, le SAR intervient en effet aussi bien auprès des personnes du domaine de l'asile que des personnes sans statut légal séjournant sur le territoire cantonal.

La grande majorité des bénéficiaires séjournant à Genève sans permis de résidence vivait déjà dans une précarité socio-économique et survivait en faisant des petits jobs au noir. Avec cette crise, leurs sources de revenus sont venues à manquer ou ont fortement diminuées en renforçant davantage leur vulnérabilité économique et en les confrontant à une fragilité psycho-sociale. Tant pendant la première vague que durant les mois qui ont suivi et suivront, il s'est donc avéré important de pouvoir les soutenir et orienter vers des structures d'accueil et vers les services leur permettant de subvenir à leurs besoins de base.

La deuxième partie de l'année 2020, a connu par contre une reprise de l'activité grâce à la timide

mais progressive réouverture de l'espace aérien et à la sortie du confinement national.

A partir de la mi-juin, l'ensemble de l'équipe a pu reprendre à travailler partiellement en présentiel afin de permettre un meilleur suivi des situations. Un plan de protection pour garantir l'accueil des personnes dans les locaux de la CRG ainsi qu'un tournus dans l'équipe pour éviter une fermeture totale du service en cas de quarantaine ou d'infection ont donc été mises en place et continuent d'être en vigueur.

En termes d'organisation des retours, dès la reprise des vols commerciaux, des nouvelles contraintes ont été imposés aux voyageurs, tels test Covid négatif au départ, « quarantaine » dans des structures étatiques pour certains pays ou auto-isolément à l'arrivée pour d'autres et rédaction de formulaires d'auto-certification on line. L'ensemble des financeurs des programmes d'aide au retour et à la réintégration proposés par le SAR ont donné leur accord pour prendre en charge les frais relatifs à ses démarches désormais incontournables et l'équipe du SAR opère depuis pour que ces exigences ne soient pas un obstacle au retour.

Assurer un suivi de qualité est devenu plus complexe avec la crise sanitaire. En effet, l'incertitude face à l'avenir et les préoccupations du quotidien entravent le parcours décisionnel des bénéficiaires aussi bien pour déterminer leur choix de retour que pour se projeter dans leur pays.

Lors de la préparation du retour et de l'élaboration du projet de réintégration, pour garantir la qualité de l'intervention, il faut tenir davantage en compte le contexte socio-économique du pays de retour et les nouveaux risques à gérer pour réussir la réintégration tels par exemple, confinements prolongés, limitations des déplacements dans l'espace nationale, difficultés d'accès aux traitements médicaux non-vitaux, entraves administratives, retards et difficultés dans la livraison des marchandises, baisse de clientèle, etc.. L'ensemble de ces facteurs peuvent en effet gêner la capacité à évaluer la faisabilité et les chances de succès du projet de réintégration.

Fort de ce constat, l'accompagnement dans l'élaboration des perspectives d'avenir et des projets de réintégration doit davantage s'adapter

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

au contexte local et se reposer sur les ressources sociales, relationnelles et professionnelles des bénéficiaires.

Confinement, réflexion d'une CVR

Joëlle Hediger, CVR Berne

Avec le confinement, le semi-confinement, la perte du sentiment de sécurité, de liens, de droits, de liberté, la CVR fait l'expérience de se rapprocher du vécu des migrant-e-s. Le sens du lien social, du travail (Télétravail), de la famille, de la relation parents-enfants avec l'école et à la maison, de la santé, du présent et du futur se sont clairement transformés. La pandémie a rendu les inégalités extrêmement visibles en Suisse. La situation de l'hébergement de bons nombres de requérants-e-s d'asile a impacté de façon directe et cruelle, les personnes : l'isolement, la promiscuité vécue au quotidien, la vétusté des locaux, la restriction de liberté de déplacement et toutes sortes de tracasseries administratives. Certaines parmi elles, ont ainsi été exposées au virus et à sa propagation.

L'exil est une rupture de la vie quotidienne, une forme de cassure du monde social, des rythmes et des habitudes. Le départ pour se protéger de la violence et de l'insécurité en est une conséquence. Les mesures de confinement ou de semi-confinement face à la pandémie, suggèrent également une rupture de la vie quotidienne des personnes concernées. Pour les personnes exilées chaque pas devient encore plus une aventure incertaine. Dans le cadre de cet éloignement forcé ou choisi il s'agit de se construire une intimité à distance en utilisant les nouvelles technologies de la communication telles que WhatsApp, Skype, Facebook, etc. Le vivre ensemble se déroule de manière virtuelle. C'est également ce type d'expérience qu'ont été amenées à vivre les personnes confinées qui n'ont pas pu rendre visite à leurs parents âgés, à leurs enfants ou petits-enfants, en devant trouver d'autres moyens de communication pour garder les liens. Un nouveau paradigme à gérer, qui se nomme la sur-digitalisation.

La plupart du temps, les personnes exilées (requérant-e-es d'asile) sont perçues comme les représentants d'une catégorie générale et non

comme des individus singuliers. Avec la pandémie de Covid-19, de nouvelles formes de catégorisation et de discrimination ont émergé, en Suisse, comme celles des personnes âgées, ou d'une partie du personnel soignant : « groupes à risque » qui n'avaient qu'à rester chez elles pour ne pas déranger ou infecter le reste de la société.

Dans le cadre de son activité conseil, la CVR a dû relever « des défis de la vie ». Notre travail est pris en étau entre les besoins réels des personnes, vulnérabilisées par la situation et les contraintes imposées par le mandat institutionnel. Pour autant, organiser un retour consenti de manière virtuelle reste impossible. Le port du masque, le plexiglas, les gestes barrières ainsi que les règles de distanciation physique, avec un virus toujours présent, se sont invités dans notre activité professionnelle, en fragilisant notre possible champ d'action. Dans un tel contexte, il est d'autant plus difficile d'incarner les principes de notre mandat, auprès d'une population rendue elle aussi encore plus vulnérable avec la pandémie. Résultat : l'organisation des retours a longtemps été impossible à réaliser, les personnes intéressées ou motivées pour un retour demeuraient l'exception et la conséquence directe est la perte de 70% de notre dotation en personnel, faute au nombre de retours non réalisables. Aujourd'hui encore l'organisation d'un retour reste d'une complexité incroyable (annulations fréquentes de vol, coordination d'un test PCR pour le voyage, stress et empressement des personnes qui souhaitent rentrer), et pour les situations qui requièrent un accompagnement social ou médical, la situation demeure relativement difficile en terme d'organisation. Pour l'ensemble des acteurs impliqués dans la réalisation opérationnelle d'un retour, la situation est parfois proche d'un véritable « sudoku » sans solution. Les retours reprennent gentiment mais la CVR accueille des personnes en grande souffrance, physique et mentale, la réalité dans les pays de retour a également été transformée par la pandémie et les perspectives de réintégration sont mises à mal.

Pour autant, la CVR de Berne a continué par sa présence de privilégier une écoute compréhensive, un climat d'acceptation et de confiance, un dialogue basé sur le respect de la personne en considérant

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

celle-ci comme la principale experte de sa vie. Cela reste d'autant plus valable dans cette période incertaine et déstabilisante pour un très grand nombre d'entre nous. Cela devrait nous amener peut-être à réinterroger certaines de nos valeurs, nous qui sommes du bon côté de la frontière. Dans sa bulle de confinée, devant son écran, la CVR a perdu l'enchevêtrement entre l'espace et le temps, et elle a dû réapprendre la patience, vertu du destin, dans un monde dans lequel tout doit aller vite, mais aussi la vulnérabilité, voir l'impuissance, elle a dû ralentir et rêver à quelque chose qui s'appelle « l'après ».

Une année de pandémie : le conseil en vue du retour redéfini par les CFA

Roberto Iannarelli, OIM CFA

Comme beaucoup de gens, la plupart des conseillers que nous sommes ont vu le monde s'arrêter brutalement en mars 2020 sous l'effet de la pandémie de covid et de ses conséquences: durcissement inexorable des restrictions de voyage, fermetures des frontières, trafic aérien international à l'arrêt ou presque et fermeture des services consulaires. Comme jamais auparavant, nous avons été confrontés à beaucoup d'incertitude et à de nouveaux défis. Mais toute crise recèle une opportunité. La situation extraordinaire de l'année écoulée a donné lieu à des moments d'intense réflexion, de remise en question et de réinterprétation du conseil en vue du retour volontaire. Aujourd'hui, il est intéressant de regarder en arrière : qu'est-ce qui a été fait l'année dernière dans le domaine du conseil en vue du retour ? Comment avons-nous assuré la continuité et la qualité de notre travail en dépit de tous ces nouveaux défis ?

La proximité virtuelle grâce au conseil à distance

Une fois défini le cadre du conseil à distance, nous avons lancé ce qui est devenu maintenant un instrument essentiel de notre travail : la communication avec les migrants via les médias sociaux. Même s'il s'agit d'un moyen de communication moins attrayant que le conseil individuel en présence, qui permet d'établir un rapport de confiance de manière beaucoup plus naturelle, le conseil à distance est très utile pour maintenir un lien actif et pour transmettre des informations de manière instantanée. Il permet de

toute évidence de gagner du temps et de simplifier le travail par rapport à un rendez-vous classique. Dans la foulée, grâce aux réactions des migrants, nous avons considérablement affiné nos connaissances de ce qui peut être utilisé pour le conseil. De manière presque contradictoire, l'éloignement nous a rapprochés : il nous a donné l'occasion de participer à davantage de formations et de renforcer l'échange avec des collègues en Suisse et, grâce au projet RIF (Swiss Return Information Fund), dans le monde entier.



Le transport aérien en période de covid : exploration de nouvelles options

Avec seulement 667 départs par les airs en 2020, les chiffres sont inférieurs de 38 % à ceux de 2019. Cette baisse touche aussi les principaux pays de destination, à l'exemple de l'Algérie, qui était avant la pandémie l'un des pays vers lesquels la plupart des départs étaient organisés et dont les frontières sont restées fermées depuis mars 2020. Il est intéressant de noter que la part des ressortissants géorgiens dans le nombre total des départs est restée inchangée, à un cinquième, au cours des deux années écoulées.

Au début, nous nous attendions à ce que les conséquences de la pandémie entravent notre travail. Mais elles nous ont incités à chercher de nouveaux moyens de ramener les migrants chez eux. Le premier rapatriement aérien de l'ère covid a eu lieu le 8 avril 2020, lorsqu'un ressortissant iranien a embarqué dans le seul avion au départ de Zurich transitant par Doha, dans le cadre du projet SIM (swissREPAT-OIM Movements). C'était la première fois que nous devions repenser nos modalités de voyage habituelles et trouver un itinéraire de

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

substitution. Dans d'autres cas, nous avons combiné transports aériens et terrestres ou recouru à des vols charters organisés par le SEM. Enfin, nous avons aussi profité de vols de rapatriement, bien que la coordination avec les multiples acteurs concernés se soit souvent révélée difficile.

Malgré les difficultés de l'année écoulée, les acteurs du conseil en vue du retour ont développé des instruments qui paraissent d'ores et déjà indispensables. Les outils en ligne et les services de messagerie autrefois utilisés exclusivement pour les interactions sociales sont désormais pour nous tous un instrument de travail du quotidien.

Les conséquences indirectes de la pandémie nous amènent à nous approprier l'espace virtuel et à faire tomber les obstacles physiques et psychiques entre nous les conseillers en vue du retour et les autres acteurs du domaine de travail de la migration, qui entravent l'échange direct entre les conseillers au retour et les migrants. Cela nous a permis non seulement de continuer à fonctionner pendant le confinement, mais aussi de prendre une nouvelle direction qui restera un atout dans un avenir proche, lorsque la pandémie sera derrière nous.

Echo d'Argovie : les retours face à la pandémie

Béatrice Zaradez, CVR Argovie

Mars 2020, le CVR réduit ses heures de présence et par ce fait le nombre de conseils en vue du retour. Le télétravail prend une place prépondérante et le bureau à l'office des migrations se vide. Mais les demandes de conseils et d'entretiens augmentent. Des retours désirés, volontaires qu'il nous est demandé d'organiser.

Or rien ne va. Les Représentations sont fermées ou inatteignables, il n'y a plus de vol. Le covid-19 est partout et le confinement engendre des peurs, du stress et de la solitude chez les migrants. Les conseillères se retrouvent avec des masques derrière des protections en plexiglas qu'il a fallu organiser d'urgence, en face de personne qui ne croient plus à un possible retour. Les problèmes psychiques de certains migrants s'accroissent et nécessiteront un retour accompagné. Les défis s'accumulent et le retour devient inespéré.

L'attente pour certaines personnes est insoutenable. Le laissez-passer ne suffit plus pour entrer dans son propre pays. Les compagnies aériennes mettent en ligne des vols qui seront annulés 24 h avant le départ. Un test doit être effectué 48h avant le vol prévu, il doit nous parvenir à temps et le résultat devra être accompagné d'une confirmation en anglais. Puis il y aura la quarantaine à organiser et certaines frontières qui n'ouvriront pas comme prévu.

L'organisation d'un retour requiert alors la collaboration avec nombre conséquent d'acteurs : les responsables de foyers pour migrants, le service social cantonal, le traducteur, l'hôpital et l'intéressé lui-même. Il s'agit durant cette pandémie et en tant que CVR d'être en contact constant avec des personnes, des services et des sections qui devront être à même de fournir à un moment précis les données nécessaires, afin de mettre en œuvre un retour. Il faudra coordonner les tâches, contacter quotidiennement les spécialistes et partenaires du SEM (SwissREPAT, OIM), afin d'avoir des informations actuelles quant aux mesures sanitaires prises par les pays en proie au Covid-19. Un échange et une coopération qui a porté ses fruits, puisque des retours ont, en dépit de la pandémie, pu avoir lieu en 2020 dans plusieurs pays.

La pandémie a créé un nombre de défis considérables pour les CVR, mais avant tout pour les migrants qui doivent et/ ou veulent retourner dans leur pays. Une complexité dans l'organisation des retours persiste, tout comme la nécessité de collaborer avec les instances et les acteurs en charge du retour. 2021 sera une nouvelle année où l'organisation des retours volontaires, au travers de leurs contraintes administratives, sanitaires et géopolitiques sera exigeante et où l'implication de toutes les personnes en lien avec le retour aura une importance fondamentale. Organiser un retour restera sans doute possible dans beaucoup de cas mais les CVR auront besoin de plus de ressources, de plus de temps, un investissement qui ne se mesurera pas par le nombre de personnes qui auront quitté la Suisse de manière définitive et contrôlée à la fin de l'année, mais par l'aboutissement d'un long processus : celui d'un retour possible et réalisé en dépit de la pandémie.

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

Le conseil en vue du retour au temps du coronavirus : une situation extraordinaire et une chance

Claudia Landolt, CVR Zurich

C'est à la mi-mars 2020, que le premier confinement a été décrété en Suisse et que les frontières européennes se sont fermées. Nous ne pouvions pas encore prendre la pleine mesure de la situation et espérions un retour rapide à la normale. Les circonstances d'alors nous ont toutefois placés face à des défis totalement inédits, avec plusieurs questions à la clé : comment pouvons-nous continuer d'assurer à chacun l'accès au conseil en vue du retour sans nous exposer ou exposer nos clients à un risque et comment pouvons-nous tout simplement faire notre travail avec des frontières fermées ?

Les premières semaines, nous avons dû nous réorganiser du tout au tout. Nous nous sommes efforcés de jongler au mieux entre télétravail, école à la maison et entretiens de conseil. La forme de ces derniers a beaucoup changé au cours de l'année écoulée. Nous avons recouru davantage aux technologies numériques (WhatsApp, téléphonie mobile, Skype) pour maintenir le lien, tout en limitant les contacts en présence au strict nécessaire, dans le respect des mesures de protection en vigueur. Il nous est souvent arrivé de nous sentir tout simplement impuissants face aux restrictions de voyage. Il ne nous restait souvent pas d'autre solution que celle de demander à nos clients désespérés qui voulaient rentrer chez eux pour des raisons impérieuses de patienter, sans pouvoir leur dire jusqu'à quand. Le fait de ne pas savoir quand la situation reviendrait à la normale s'est révélé extrêmement frustrant, pour eux et pour nous.

À partir de l'été 2020, lorsque les pays ont rouvert peu à peu leurs frontières, nous avons retrouvé quelques moyens d'action. Nous savons désormais tous que nous ne nous débarrasserons pas rapidement de ce virus et qu'il influencera sans doute encore longtemps notre travail. Nous devons désormais faire face à de nouveaux problèmes, tels que quarantaines, conditions d'entrée, tests PCR, correspondances aériennes irrégulières et autres facteurs impondérables. C'est avec beaucoup de

souplesse et de créativité que nous nous frayons un chemin en ces temps à la fois difficiles et fascinants. Nous nous réjouissons tout particulièrement à chaque fois qu'un retour volontaire peut être mené à bien comme prévu. Et désormais, le simple fait qu'un résultat de test PCR arrive dans les temps, en anglais et assorti du numéro de passeport ad hoc est carrément salué par des applaudissements.

3. Pays d'origine

L'impact du COVID-19 sur la Gambie et sur notre travail en tant que bureau de l'OIM

Mbemba Camara, OIM Gambie

L'arrivée du COVID-19 en décembre 2019 a provoqué la souffrance de bien des gens partout dans le monde. Depuis la découverte de ce nouveau coronavirus à Wuhan, en Chine, la pandémie mondiale a aggravé la situation socio-économique et psychique des migrants et des personnes qui rentrent au pays. Le COVID-19 a eu des conséquences énormes sur presque tous les aspects du système mondial. L'Organisation mondiale de la Santé a déclaré début 2020 qu'il constituait une urgence de santé publique de portée internationale.

En Gambie, le premier cas a été signalé le 17 mars 2020. Il a soudain été suivi d'une vague de nouveaux cas qui a suscité l'inquiétude au sein de la population. L'économie de ce pays d'un peu plus de deux millions d'habitants repose pour l'essentiel sur une agriculture de subsistance, le commerce de détail, les transferts de fonds en provenance de l'étranger et le tourisme. Tous ces secteurs ont subi des chocs de l'extérieur et, comme dans de nombreuses régions du monde, l'économie du pays a été frappée de plein fouet par la pandémie. En dépit d'une réaction rapide du gouvernement gambien, des Nations Unies et d'autres partenaires, notamment en matière de gestion des cas, de logistique et de communication, les migrants ont été parmi les plus durement touchés. Les migrants et les personnes de retour au pays sont nombreux à travailler dans l'économie informelle en tant qu'agriculteurs, détaillants, employés de maison ou

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

entrepreneurs, par exemple, et ont souvent perdu leur travail en raison des mesures de prévention et de contrôle des infections.



Mbemba Camara, qui a rejoint l'OIM Gambie en 2017, est assistant de réintégration. Il assure la gestion quotidienne du programme AVRR et des activités liées. Sa tâche principale consiste à soutenir les retournants dans le cadre de leur réintégration. Il est également conseiller AVRR virtuel pour l'OIM en Allemagne et aux Pays-Bas et le focal point pour les cas de réintégration dans le cadre du Flat Fundings.

Mbemba est un travailleur social et un administrateur sportif expérimenté, avec plus de vingt ans d'expérience professionnelle.

La pandémie a accru la vulnérabilité des migrants, en particulier pendant le confinement, lorsque les commerces non essentiels étaient fermés, que les bureaux tournaient au ralenti et que les déplacements étaient limités, y compris à l'intérieur du pays. Elle a aussi eu un impact sur leur accès aux soins de santé, à l'éducation, à l'économie et aux moyens de subsistance. En Gambie, la plupart des gens vivent au sein de familles élargies et de nombreux migrants s'installent dans des logements surpeuplés. Il n'y a par conséquent pas assez d'espace pour respecter

les mesures de distanciation et le risque d'infection au COVID-19 est élevé.

Le confinement du pays ayant été étendu aux frontières aériennes et maritimes, le retour volontaire des ressortissants gambiens bloqués à l'étranger a été entravé. De nombreux migrants se sont retrouvés de ce fait coincés dans leur pays d'accueil, avec un accès limité au logement, aux vivres et aux autres services de première nécessité. Dans une situation aussi délicate, les femmes et les enfants étaient comme toujours les plus vulnérables. Une augmentation des actes de violence a en outre été constatée durant le confinement. Pendant cette période difficile, les femmes couraient ainsi un risque accru d'être victimes de violences et d'abus de la part de leur partenaire.

Le COVID-19 a également eu un impact considérable sur notre travail en tant que bureau de l'OIM. Les mesures de prévention et de contrôle des infections, notamment la distanciation physique, le port du masque et les tests PCR obligatoires pour les migrants sur le chemin du retour, ont eu une influence sur l'interaction usuelle entre le personnel et les candidats au retour. Le télétravail a par ailleurs entraîné un certain nombre de difficultés avec lesquelles il a fallu composer : l'accès restreint aux dossiers matériels, un contact limité avec les candidats au retour, de fréquentes coupures de courant et la lenteur des connexions Internet, notamment.

Pour maîtriser les conséquences de la pandémie sur nos activités et nous adapter à ce contexte inédit, il a fallu ajuster notre manière de travailler et adopter de nouvelles stratégies. Le nombre de personnes présentes au bureau a été réduit de manière à pouvoir respecter la distanciation physique et le personnel a reçu l'équipement lui permettant de travailler à domicile. Nous avons continué de soutenir les bénéficiaires en organisant davantage de conseil à distance – par téléphone ou en ligne –, de manière à assurer la poursuite de l'ensemble de l'aide à la réintégration.

En résumé, il faut veiller à ne pas exclure les migrants des plans d'action contre la pandémie. Ils doivent continuer de recevoir le soutien nécessaire pour se protéger et protéger leur famille des effets

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

du COVID-19. Les personnes qui rentrent au pays dans ce contexte pandémique doivent bénéficier d'une aide économique, sociale et psychologique afin de pouvoir bâtir une nouvelle existence. C'est en particulier ce à quoi nous avons travaillé au cours de l'année écoulée dans le cadre de l'OIM.

Retour et réintégration en Colombie en temps de COVID-19

OIM Colombie

Contexte

Le 6 mars 2020, la Colombie a confirmé son premier cas de coronavirus (COVID-19), et du 17 mars au 30 septembre 2020, le pays a déclaré l'état d'urgence. Ce faisant, toutes les frontières internationales ont été fermées. Un confinement national obligatoire a été mis en place à titre de mesure préventive pour réduire le risque d'infection. En outre, plusieurs ordonnances présidentielles ont été publiées pour répondre à la crise dans des domaines tels que la santé, la sécurité et l'économie.

La plupart des mesures visaient à réduire les contacts sociaux entre les citoyens, entraînant de graves conséquences socio-économiques. Les secteurs économiques colombiens les plus touchés ont été le secteur tertiaire, les hôtels, les restaurants, le secteur immobilier, les services administratifs, les activités professionnelles et techniques, la construction et le commerce¹. De nombreuses entreprises ayant été fermées, la mise en œuvre des activités de réintégration des retournants a également été ralentie.

En outre, la capacité à identifier les fournisseurs était limitée, car toutes les zones économiques n'ont pas été autorisées à rouvrir. Le service à la clientèle était également limité à des heures de travail réduites, ce qui constituait un défi supplémentaire pour l'acquisition de biens et de services. Tous ces facteurs, y compris le fait que les opérations dans les aéroports internationaux de Colombie ont été suspendues en mars 2020 et ont repris lentement en septembre 2020, ont représenté des défis pour l'économie et les secteurs opérationnels de la

Colombie. Il s'agissait notamment d'activités liées à l'intégration et au travail social.

Défis et perspectives

La pandémie de COVID-19 a nécessité une adaptation rapide aux nouvelles circonstances en repensant les processus et en concevant de nouvelles mesures pour assurer la continuité des opérations. En conséquence, l'OIM Colombie, dans le cadre du Assisted Voluntary Return and Reintegration (Retour volontaire et Réintégration - AVRR), a travaillé davantage à domicile et a adapté ses processus administratifs. Il s'agissait, par exemple, de l'utilisation de documents scannés, de virements bancaires et de canaux de communication virtuels.

Malgré le COVID-19 et les problèmes de mobilité, les bénéficiaires de l'AVRR ont continué à rentrer en Colombie par des vols humanitaires ou ont été transférés sur des vols disponibles lorsque cela était nécessaire pour assurer leur arrivée dans le pays.

Dans le même temps, les procédures dans les aéroports étaient plus longues. L'OIM a donc adapté ses services d'assistance dans les aéroports en fonction des protocoles de sécurité mis en place par les autorités migratoires colombiennes et a fourni un hébergement en hôtel et un transport. En outre, avant leur départ, les retournants ont été informés des règles à suivre à leur arrivée, que ce soit à leur point de transit ou à leur destination finale dans le pays. Il s'agit principalement de règlements de quarantaine et d'autres mesures de confinement du COVID-19.

Dans ces nouvelles circonstances, l'information régulière et en temps utile des retournants est devenue extrêmement importante. En outre, le programme AVRR de l'OIM en Colombie a amélioré la communication mobile avec les bénéficiaires, ce qui a permis non seulement de gagner du temps et de mettre en place une stratégie rentable pour les retournants, mais aussi de répondre à leurs besoins les plus urgents.

En ce qui concerne le soutien à la réintégration, l'OIM Colombie s'est adaptée à recevoir des documents signés et scannés pour les processus de paiements, afin d'accélérer les procédures et de fournir un soutien efficace aux retournants.

¹ Banque centrale de Colombie ("Banco de la República") – Impacts économiques régionaux du Covid-19 en Colombie : Analyse Input-Output: <https://repositorio.banrep.gov.co/handle/20.500.12134/531>

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

En outre, l'aide à la réintégration a été payée par virement bancaire, en remplacement des habituels paiements en espèces. Cette pratique s'est avérée très efficace et sera maintenue à l'avenir dans le cadre du programme AVRR.

Comme mesures supplémentaires, les plans de réintégration ont été remplis par téléphone. L'aide à la réintégration, en nature, s'est poursuivie grâce à des contacts réguliers avec les retournants, par téléphone et courriers électroniques.

Entre mars 2020 et avril 2021, l'OIM Colombie a aidé 106 colombiens de retour de 18 pays différents, la Suisse étant le principal pays d'accueil. La Suisse est suivie par l'Espagne et la Belgique, d'où sont également revenus plusieurs migrant-e-s. Par rapport aux deux années précédentes, le nombre des cas AVRR a augmenté de 38 %. Les principaux projets de réintégration individuelle fournis aux retournants colombiens et à leurs familles ont consisté en des allocations de subsistance, des projets générateurs de revenus, des paiements de loyer, des équipements et des meubles pour le logement, et une assistance médicale.

Pour les activités de monitoring, le programme AVRR a mis en place un suivi confidentiel par téléphone. Il s'agissait d'un mécanisme sûr et rentable permettant de suivre l'évolution des activités de réintégration tout en recevant un retour d'information de la part des retournants.

Les principaux enseignements tirés de cette période concernent la nécessité d'utiliser les outils technologiques et les canaux de communication pour soutenir les migrants, malgré les difficultés que le COVID-19 a apporté et continue d'apporter. Bien que les restrictions soient maintenues pour le moment, l'OIM Colombie s'engage à continuer à travailler dans le meilleur intérêt des migrants en fournissant un soutien efficace et opportun pour améliorer leur vie et leur bien-être et contribuer à leur réintégration durable.



Mme Maria Fernanda Soto est rentrée en Colombie à la fin de l'année 2019 après avoir vécu en Suisse pendant près de 12 mois.

Dans le but de soutenir sa réintégration en Colombie et de renforcer son entreprise familiale, le programme AVRR lui a fourni un large soutien à la réintégration en 2020.

Grâce à cela, Mme Soto a pu acheter deux machines à coudre pour son atelier de fabrication de chaussures. Elle a ainsi augmenté sa production et généré des revenus pour elle et sa famille.

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

4. What's new

Les trois premiers brown bag lunches organisés avec les missions de l'OIM dans les pays d'origine et de provenance se sont tenus sur le terrain les 7 avril, 11 mai et 9 juin 2021. Ces événements nous ont permis d'échanger avec les missions en Afghanistan et au Nigéria, mais aussi avec la nouvelle médecin de l'OIM responsable des vols SIM, qui œuvre depuis la Serbie. Nous avons déjà agendé d'autres manifestations de ce type, pour la première semaine du mois. Dans ce cadre, la mission présente son travail et la situation du moment dans le pays, après quoi il faut prévoir assez de temps pour les questions du personnel des CVR et du SEM. Cette série d'événements peut être considérée à juste titre comme l'une des nombreuses occasions offertes par la pandémie – une occasion saisie au vol qui a trouvé un écho très favorable jusqu'ici. N'hésitez pas à faire part à l'OIM Berne de vos souhaits en matière de pays.

Impressum

Éditeur : SEM et OIM, Aide au retour
communication (RüKo)

Rédaction : Setareh Bidar, OIM
Paul Marquardt, OIM
Délia Baumgartner, SEM

Collaboration : Thomas Lory, SEM

Photos : © OIM, SEM

Layout : Christa Burger, SEM

Contact : SEM: 058 465 11 11
OIM: 031 350 82 11

E-Mail : info@sem.admin.ch
bern@iom.int

Internet : switzerland.iom.int
www.sem.admin.ch
www.youproject.ch

